

**Thiers Dore**  
**et Montagne**  
 L'INTERCO

Communauté de Communes  
 Thiers Dore et Montagne  
 47 avenue du Général de Gaulle  
 63300 THIERS  
 04 73 53 24 71  
 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix  
 délibérantes :

3

Conseillers représentés :

12

Total votants :

55

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 FÉVRIER 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 14 février 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 février 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Aline LEBREF, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Marcel BARGEON  
 Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT  
 Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF  
 Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT  
 Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD  
 Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC  
 Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
 Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD  
 Benoit GENEIX à Farida LAÏD  
 Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET  
 Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER  
 Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Didier CORNET.

**Conseillère suppléante ayant voix délibérante :** José MONRUFFET, Sylvie CHAUNY, David POMMERETTE.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**CONTRAT TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CTDD)**

*Rapporteur : Tony BERNARD, Président*

Les Contrats Territoriaux de Développement Durable (CTDD) sont des contrats qui lient, sur 3 ans, le Département aux Communautés de Communes. Le Département soutient les projets de développement ou d'aménagement qu'elles souhaitent inscrire dans leur contrat, dans le cadre d'enveloppes qui leur ont été respectivement imparties.

Ces contrats doivent permettre l'émergence de projets structurants afin de cibler l'intervention du Département. Ils sont l'expression d'une vision partagée entre le Département et l'intercommunalité. Ils présentent :

- Une dimension opérationnelle pour laquelle le présent contrat identifie les opérations d'investissement à conduire sur la période de 2019 à 2021,
- Une dimension méthodologique afin de mieux articuler compétences départementales et intercommunales (y compris projets de mutualisation d'équipements, de moyens, groupements de commandes ou d'achats, cofinancement de projets...) dans une logique partagée d'amélioration des services dans un contexte de contraintes sur les moyens,
- Une dimension prospective pour laquelle des études pré-opérationnelles ou de faisabilité sont proposées afin de préparer notamment la prochaine génération des CTDD. Ce volet propose également la mise en place de groupes de travail associant le Département et l'intercommunalité sur des sujets de réflexion et d'analyse communs.

Le contrat se propose de décliner, sur le territoire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne cette nouvelle politique contractuelle.

Une convention, qui sera proposée ultérieurement, précisera la répartition des crédits par action, les modalités de versement de l'aide départementale et la répartition des crédits de paiement sur les différents exercices budgétaires, sous réserve du respect de l'annualité budgétaire.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le contenu du Contrat Territorial de Développement Durable (CTDD),
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55	Conseillers présents : 43	Représentés : 12	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55	Pour : 55	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

